Gouvernement du Québec
Le premier ministre

16427

Le 27 mai 2017

Monsieur Jacques Chagnon
Président
Assemblée nationale
Hôtel du Parlement, bureau 1.30
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Président,

Conformément au Règlement de l'Assemblée nationale, je vous prie de prendre les dispositions nécessaires pour que l'Assemblée se réunisse en séances extraordinaires à compter de 9 heures 45, ce lundi 29 mai 2017, selon le calendrier et l'horaire qui seront déterminés par l'Assemblée, afin de permettre la présentation d'un projet de loi assurant la reprise des travaux dans l'industrie de la construction ainsi que le règlement des différends pour le renouvellement des conventions collectives ainsi que de procéder à toutes les étapes de son étude.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Philippe Couillard

c. c. M. Michel Bonsaint, secrétaire général de l'Assemblée nationale